

Reçu en préfecture le 15/02/2019
Affiché le

Envoyé en préfecture le 15/02/2019

ID: 056-200008696-20190215-DEL_20192-DE

Objet de la Délibération

COMPTE DE GESTION 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 12 Février 2019

Suite à la convocation en date du 06 Février 2019, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le Mardi 12 Février 2019 à 17 heures 00, à l'Espace de Découverte du Cheval en Bretagne à HENNEBONT, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Présents:

Mme Kaourintine HULAUD, M. Jean-Rémy KERVARREC, M. François LE LOUER, Mme Marie-Annick LE BELLER, Mme Claudine CORPART

Absents excusés:

Mme Gaël LE SAOUT, M. Alain LE QUELLEC, Mme Karine BELLEC, Mme Marie-Annick MARTIN, Mme Gisèle GUILBART, Mme Armelle NICOLAS

A titre indicatif, était également présent le membre suppléant suivant : M. Frédéric TOUSSAINT

Envoyé en préfecture le 15/02/2019 Reçu en préfecture le 15/02/2019 Affiché le

ID: 056-200008696-20190215-DEL_20192-DE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

Direction des Finances

SEANCE DU COMITE DU 12 FEVRIER 2019

COMPTE DE GESTION 2018

Le compte de gestion du syndicat mixte du haras national d'Hennebont, établi par Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2018, est soumis à l'examen des membres du Comité.

Le résultat de clôture est identique à celui du compte administratif, à savoir : <u>+ 483 339,07 €</u> Le Comité est appelé à se prononcer sur ce compte de gestion 2018.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Article unique: API

APPROUVE le compte de gestion 2018 de Madame la Trésorière Municipale

pour l'exercice 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé Pour extrait certifié conforme, **Le Président**,

André HARTEREAU